REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Séance du 04 mai 2012
L'an deux mille douze
Et le quatre mai à 21 heures

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 15*

Date de la convocation : 26 avril 2012
Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.
Présents : Mmes ALINAT J., ALINAT M., COVINHES, DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD, ZULIANI-SOLIER
MM. BERNAT, CRANSAC, DOMENGE, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER
Excusés :

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n° 32-2012
Attribution d'une subvention à l'A.A.P.P.M.A. « Les Chevaliers de la Gaule » de Saint-Affrique

Mme Viviane Ramondenc présente le bilan de l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (A.A.P.P.M.A.) « Les Chevaliers de la Gaule » de Saint-Affrique qui anime l'école de pêche et le parcours de pêche.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- **d'octroyer** une subvention à l'A.A.P.P.M.A. « Les Chevaliers de la Gaule » de Saint-Affrique d'un montant de 1340 euros
- **dit** que les crédits sont ouverts au compte 6574 du budget primitif 2012

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Francis CASTAN